

Devenir éleveur support de testage, vous êtes-vous posé la question ?



Pour mener à bien son activité de testage des béliers, Insem'Ovin et ses OP s'appuient chaque année sur un réseau d'éleveurs volontaires pour être support de testage. Pourquoi pas vous ?

En quoi ça consiste ?

Les éleveurs réservent un lot de brebis pour l'insémination entre **mai et juin**. La semence de jeunes béliers Charollais ou Vendéen est affectée par les techniciens d'Insem'Ovin, en misant sur la diversité des béliers. L'éleveur peut choisir d'inséminer avec une seule race ou les deux. **A 70 jours, Insem'Ovin rachète vos agneaux** et les élève dans son centre d'engraissement. Le paiement à lieu dans la semaine qui suit l'enlèvement, cela libère les bâtiments, et l'éleveur n'assume plus les risques de mortalités post-sevrage, ni les couts d'alimentation de ces agneaux.



Quel lot de brebis confier à l'IA ?

L'idéal est de constituer un **lot de 75 brebis** environ (sauf cas particulier de petits troupeaux). Ce lot doit être composé d'agnelles ou de brebis de moins de 6 ans. Il doit être homogène et d'un même type génétique (boucher, rustique, prolifique) mais pas nécessairement de race pure.

Les brebis concernées doivent avoir été en repos pendant au moins 3 mois depuis leur dernière mise-bas et ne pas avoir échoué à la dernière mise en lutte. Pour vous faciliter les choses, **le choix du lot sera accompagné par l'équipe technique.**

Comment ca se passe ?

INSEMOVIN prend en charge la **synchronisation** des chaleurs de vos femelles et organise la réalisation des IA avec votre OP. Chaque **dose de semence n'est vendue qu'à 2 €** à l'éleveur et la **mise en place de l'IA est prise en charge financièrement par l'OP**.

Insem'Ovin finance aussi l'échographie de gestation.

Pour assurer le suivi des enregistrements de filiation et une pesée des agneaux à environ 30j, l'éleveur adhère au Contrôle de Performances Ovin de son département au minimum, pour le lot support de testage. Là aussi, la **cotisation est prise en charge par INSEMOVIN**.

Et en cas de mauvaise fertilité ?

Si la fertilité du lot est inférieure à la fertilité moyenne de la campagne de testage, un **dédommagement** de 150 € par tranche de 10% de fertilité manquante est versé à l'éleveur.

Par exemple, pour une fertilité moyenne de 52 %, l'éleveur reçoit 150€ si la fertilité de son lot est comprise entre 42% et 52%.

Un petit +

L'éleveur peut conserver les agnelles du lot ou d'une race pour son propre renouvellement. Dans ce cas, l'éleveur conservera l'intégralité des femelles nées. Ces agnelles, filles des meilleurs béliers de la race, apporteront à votre renouvellement des **qualités maternelles intéressantes et des qualités bouchères indéniables !**

Pourquoi Insem'Ovin teste des béliers ?

En plus de son activité liée à l'insémination, Insem'ovin contribue aux programmes de sélection des races bouchères en participant au testage sur descendance de béliers. Depuis 2002, les **organismes de sélection Mouton Charollais et Mouton Vendéens** confient à Insem'Ovin leurs meilleurs béliers de station. Ces béliers sont les meilleurs candidats de leur génération en termes de potentiel génétique de la race tant pour les **qualités maternelles que bouchères**. Avant de les diffuser largement par insémination, **Insem'Ovin et les OP du Centre Ouest** produisent des agneaux à des fins de « test ». Cela permet de faire progresser la génétique des races et de vérifier que la production de ces béliers convient bien aux attentes sur les **qualités bouchères de la filière, à savoir des agneaux avec plus de croissance, plus de muscle, moins de gras, plus de longueur de carcasse... ce qui revient à un meilleur revenu pour l'éleveur !**

